

au cœur de Saint-Paul



FIBRE OPTIQUE :
C'EST PARTI !
page 6



FINANCES
page 8



TRAVAUX
page 14

Sommaire

ÉDITO.....	p.3
CMJ.....	p.4
ÉCOLE / JEUNESSE.....	p.5
INTERNET.....	p.6
SÉCURITÉ.....	p.7
FINANCES.....	p.8
TRANSPORT.....	p.10
CCAS.....	p.11
ANIMATIONS.....	p.12
TRAVAUX.....	p.14
CARRÉ POLITIQUE.....	p.17
MÉTROPOLE.....	p.19
INFO PRATIQUES.....	p.20
ÉTAT CIVIL.....	p.20

2

Où en sommes-nous ?



RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Permis de construire.....	Déposé
Consultation des entreprises.....	Du 11/12/2017 au 22/01/2018
Attribution des marchés.....	06/02/2018
Validation en Conseil municipal.....	Mi février
Début des travaux.....	Juin 2018



PROJET DU VILLAREY

Modification du PLU.....	Exécutoire depuis le 12/01/2018 Adopté en conseil métropolitain
Désaffectation du champ de bosses.....	Recours gracieux de l'opposition contre la délibération
Vente du Terrain.....	Recours de l'opposition au Tribunal Administratif
Etude d'impacts de la nouvelle carte des risques.....	mai / juin 2018



TRÈS HAUT DÉBIT

Arrivée du réseau principal de Fibre optique à St-Paul.....	Décembre 2017
Pose des premières armoires de raccordement.....	Printemps 2018
Inauguration des armoires.....	Printemps 2018
Raccordement des premiers foyers.....	Fin 2018

CMJ

Visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat



Les élus du CMJ arrivent au terme de leurs deux ans de mandat. Comme l'équipe municipale s'y était engagée, un voyage à Paris à la découverte des institutions de la République est prévu les 9 et 10 juillet prochain. Des visites de l'Assemblée Nationale et du Sénat sont notamment programmées. Si vous êtes sur Paris à ces dates et que vous le souhaitez, dans la limite des places disponibles, il est possible de participer aux visites avec les jeunes élus. Il vous suffit, pour vous inscrire, de contacter l'accueil de la mairie en fournissant une copie de votre pièce d'identité (qui sera obligatoire le jour de la visite).

rubrique CMJ en p4

Édito



Mes chers concitoyens,

Avec constance et malgré les écueils, la municipalité poursuit sa route et commence à récolter les fruits de son travail. Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, l'année 2018 s'annonce palpitante sur le plan des projets.

Le déploiement de la fibre optique a ainsi été inauguré fin mai en présence des représentants d'Orange, de la Métro et du Département. Il se poursuivra tout au long de l'année et selon le Directeur régional d'Orange, les 150 premiers foyers (environ) devraient être raccordés d'ici fin 2018 et la couverture du village devrait être totale d'ici fin 2019.

Vous l'avez constaté, les travaux de la salle polyvalente ont également été lancés, le chantier s'est installé et le désamiantage devrait rapidement commencer.

Nous vous avons aussi annoncé d'autres projets...

Effectivement, le terrain de football stabilisé vieillissant sera remplacé par un nouveau terrain synthétique, qui devrait permettre de donner un nouvel élan au club et de sécuriser le jeu des petits et des grands. Sa réalisation est prévue pour l'été 2018.

Sur la même période, le bâtiment de l'école devrait être aménagé pour se conformer aux dispositifs Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée – qui vise à permettre l'accès des établissements recevant du public aux personnes handicapées) ainsi qu'aux règles de sécurité incendie (le SDIS* n'a en effet jamais pu donner d'avis favorable à l'ouverture de l'établissement depuis... sa construction en 1995!).

En parallèle, vous aurez constaté ce printemps les nombreux travaux d'embellissement, d'aménagement et de fleurissement à divers endroits de la commune, sous l'impulsion d'une équipe des services techniques redynamisée. C'est elle également qui a réalisé le nouvel abri vélo de l'école, projet initié par le Conseil Municipal des Jeunes.

Il y a encore beaucoup à faire, avec des ressources limitées. Mais de tous les avis extérieurs, notre village montre un dynamisme fort et révèle de plus en plus son charme et ses atouts. Notre engagement de construire « un autre avenir pour notre village » a pris forme. Les projets sont sur les rails, nous nous attelons maintenant à mener à bien toutes ces réalisations pour que vous puissiez en profiter au maximum.

* SDIS = Service Départemental d'Incendie et de Secours (les pompiers)

Bien à vous,
David RICHARD
Votre Maire.

Conseil municipal des jeunes



Vœux du Maire

Camille et Céronne, deux élus du CMJ (conseil municipal des jeunes) ont assisté à la cérémonie des vœux du maire le 20 janvier dernier. A cette occasion, le maire s'est exprimé sur les projets réalisés et ceux à venir. Il a parlé de la rénovation de la salle des fêtes, de l'arrivée prochaine de la Fibre sur notre commune, de sa gestion du budget... Après la cérémonie, les habitants présents ont pu profiter d'un buffet offert par la municipalité. Nous étions contentes d'avoir participé à cette manifestation de début d'année, toujours très attendue par la population.

Projets du parcours santé et du local à vélo à l'école Les Epis d'Or

FLORA ET CAMILLE RACONTENT LES AVANCÉES DE DEUX PROJETS MENÉS PAR LE CMJ

Les membres du CMJ sont allés découvrir le parcours de santé qui était dans la salle des fêtes. Pour l'instant, tout les éléments sont en « kit ». Nous sommes ravis de voir que ce projet avance bien.

Ensuite, nous sommes allés à l'école des Epis d'Or où nous avons rendez vous avec un élu. Nous avons échangé au sujet du local à vélos pour réfléchir où il sera implanté dans la cour de l'école. Il sera couvert et construit en bois. Nous aurons une réponse de la Mairie aux alentours de Pâques, nous espérons tous qu'elle sera positive.



Construction du local à vélo

LES ÉLÈVES ONT DÉSORMAIS LEURS VÉLOS GARÉS DANS L'ENCEINTE DE L'ÉCOLE



C'est au cours des vacances scolaires d'avril que les services techniques de la commune ont construit, dans un temps très court, un nouveau local à vélos à l'entrée de l'école élémentaire.

Cette belle idée a été initiée par les enfants du Conseil Municipal des jeunes. Le projet a été réalisé dans l'esprit de partage afin que cette réalisation profite à tous les élèves.

Également, le CMJ avait suggéré que pour favoriser les économies, une partie de la charpente et des tuiles de l'ancien local puissent être récupérées et intégrées au nouveau. C'est chose faite ! Les beaux jours arrivant, vélos et trottinettes ont déjà trouvé leur place en toute sécurité dans l'enceinte de l'école.

Compost participatif

Les élus du CMJ sont allés visiter un compost participatif à Echirolles, afin de comprendre le fonctionnement d'un tel dispositif. Sarah nous raconte :

Samedi, nous sommes allés au compost d'Echirolles, c'était bien malgré le froid. On nous a permis de reconnaître un compost bien terminé, puis nous avons découpé les fruits et légumes, quand nous avons creusé au fond du bac il y avait des fruits et des légumes super chauds et de la fumée sortait du bac. Pour terminer, nous avons mis de la matière sèche dans un autre bac. Et nous sommes partis. C'était sympa malgré le froid.



Rentrée 2018 / 2019 : la semaine des 4 jours fait son retour

L'organisation du temps d'enseignement est, depuis la loi de 2013, fondée sur des semaines à 4 jours et demi. Sur la commune de Saint-Paul de Varcès, l'équipe municipale avait fait le choix de proposer les jeudi après-midis de nombreuses activités sportives et culturelles, en lien avec les associations du territoire. Depuis la rentrée scolaire 2017/2018, les communes peuvent faire le choix de revenir à la semaine de 4 jours, par dérogation au cadre général. L'équipe municipale avait alors fait le choix prudent de maintenir la semaine à 4,5 jours, le temps de prendre en cours d'année une décision en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants

pour les rentrées scolaires à venir. Pour cela, les élus ont organisé une consultation des parents d'élèves du 11 décembre au 15 janvier, afin de permettre à chaque famille de donner son avis sur les rythmes scolaires et le bien-être de leurs enfants. A l'issue de cette consultation, 64.3% des familles ont répondu être favorables au retour de la semaine de 4 jours. Le conseil d'école du 30 janvier dernier, qui regroupe le corps enseignant, les représentants de la mairie, l'association des parents d'élèves, le représentant de l'Académie, s'est prononcé également à 68% pour un retour à la semaine de 4 jours. Comme le permet le Décret d'application de la loi, le Maire, conjointement

avec l'école, a sollicité l'Inspecteur de l'Education Nationale et la direction des services départementaux pour qu'ils puissent valider cette nouvelle organisation. Le 7 mai dernier, la commune a reçu l'acceptation de cette demande. Les services de la commune travaillent d'ores et déjà sur la nouvelle organisation qui sera mise en place à la rentrée scolaire, qui sera communiquée le plus rapidement possible pour laisser aux familles le temps de s'organiser.

Votre enfant
aura 3 ans à la rentrée
2018/2019
Pensez
à l'inscrire
en mairie

JEUNESSE

Le tour du monde de Maël

Ancien élève de Saint-Paul de Varcès et surtout ancien fidèle « Oxalien », Maël, 10 ans a quitté la France en Octobre 2017 pour faire un tour du monde avec ses parents.

La première étape l'a amené avec sa famille en Russie où ils ont visité et traversé ce pays avec le transsibérien; ils ont ensuite continué leur tour du monde par la Corée du Sud, le Vietnam, la Thaïlande, la Nouvelle Calédonie, la Nouvelle Zélande, la Polynésie Française, le Chili, l'Argentine et ils finiront leur voyage au mois de juin au Brésil.

Depuis le début de l'année scolaire, les enfants fréquentant l'Oxalis le mercredi après-midi ont pu suivre et correspondre avec Maël par le biais de son carnet de voyage en ligne (memotrips).

Grâce aux photos du blog, les enfants ont pu découvrir le monde à travers les yeux de Maël. Ce dernier leur a même envoyé une carte postale de Thaïlande. Une belle façon de garder le contact, de découvrir et de faire partager cette expérience avec les enfants de la commune.

Les activités du local jeunes



Le programme printanier du local :
bubble pump, escape room, VTT,
balade, tir à l'arc... et toujours le plein de
bonne humeur.

Déploiement fibre optique haut-débit : les travaux ont bien commencé !

DANS LE DERNIER BULLETIN MUNICIPAL DU MOIS DE JANVIER, NOUS VOUS AVONS ANNONCÉ L'EXCELLENTE NOUVELLE QUE CONSTITUE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE TRÈS HAUT-DÉBIT SUR NOTRE COMMUNE.

Dans le dernier bulletin municipal du mois de janvier, nous vous avons annoncé l'excellente nouvelle que constitue le déploiement de la Fibre optique très haut-débit sur notre commune.

Depuis maintenant 4 ans déjà, vos élus communaux travaillent activement dans le groupe de travail « Aménagement numérique du territoire et usages » créé par la METRO. Si Saint-Paul de Varcès a longtemps fait figure, parmi les communes limitrophes, de lanterne rouge aux débits offerts aux abonnés internet, il a donc bien fallu négocier, peser, avec l'aide de la METRO, sur l'opérateur ORANGE pour que notre commune puisse bénéficier, dès 2018, du déploiement du très haut débit offert par la fibre et ceci bien en avance sur le meilleur des calendriers.

Par ailleurs, deux facteurs conjoncturels ont dopé l'avancée du déploiement de la Fibre sur le territoire de la METRO, à savoir l'arrivée d'un concurrent (en l'occurrence l'opérateur SFR), mais aussi,

la volonté de l'État d'accélérer le déploiement de la fibre optique en France.

Le calendrier prévisionnel qui a été présenté à la Commune en 2017, a montré la volonté d'Orange de démarrer les travaux dès le début de l'année 2018.

Le premier objectif a visé à mettre en place les 3 premiers lots de répartition (appelés PMZ) dès le printemps 2018.

Comme vous l'avez peut-être déjà constaté, Orange a respecté ses engagements, puisque deux lots ont été implantés sur le chemin de la Charrière-Chaude (face au restaurant du Col de l'Arc et à l'intersection du chemin des Mousses) et un troisième installé sur le flanc de l'église.

Dès lors, sur les 5 armoires PMZ prévues sur notre commune, il en restera deux à installer après 2018. La première sera implantée sur la route du Vercors, au niveau des Meingets et la seconde sur la même route, vers le lotissement du Moulin.



B. SPINDLER Vice-Président chargé de l'énergie et de l'aménagement numérique, D. RICHARD, Maire de St-Paul de Varcès, D. CHAMINADE, Délégué Régional Alpes d'Orange, X. PICART, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales en Isère d'Orange, S. MARTIN-GRAND, Vice-Présidente du Département de l'Isère, C. CURTET, Adj. au Maire de St-Paul de Varcès.

L'inauguration officielle de l'arrivée du réseau fibre optique a eu lieu le 24 mai dernier, en la présence du Maire et d'élus à Saint-Paul de Varcès.

Outre la traditionnelle découpe du ruban tricolore pour immortaliser l'événement, des présentations de l'infrastructure ont été proposées, ainsi qu'un atelier de soudure d'une fibre, présenté par un technicien de chez Orange.

L'infrastructure étant désormais réalisée, des délais administratifs sont à respecter avant la suite du déploiement et le raccordement des premières prises. La commune et l'opérateur Orange proposeront aux concitoyens une réunion publique en mairie au cours du dernier trimestre ou début 2019 pour comprendre les modalités de déploiement et de raccordement.

Solution d'attente à la fibre optique

Dans nos précédents articles, nous vous avons parlé de l'initiative prise par le Département de l'Isère pour déployer, comme solution d'attente au haut-débit fibre optique, un réseau de type WIMAX.

Nous avons été informés qu'une partie de notre commune est désormais couverte par ce réseau. La zone concernée se trouve au sud d'une ligne « lotissement du Charbonnier-Mairie-Ecole-Déchetterie » (voir la carte) couvrant ainsi le sud du village jusqu'aux Mallets.

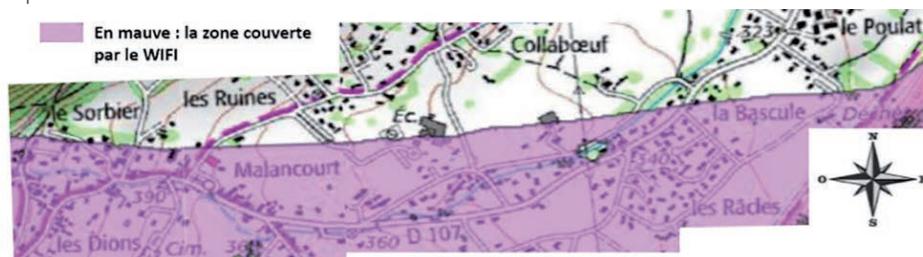
Les débits proposés par cette technologie sont de l'ordre de 20 Mbits descendant pour les particuliers et

100 Mbits pour les professionnels. Vous avez la possibilité de souscrire une offre auprès de l'un des opérateurs suivants : ALSATIS TELECOM, ALSATIS ENTREPRISE, ORANGE BUSINESS SERVICE, NET&YOU, OZONE.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site <http://www.iserehd.net/> mis en

place par ALSATIS à qui le département a confié l'exploitation, la modernisation et l'extension de ce réseau.

Il est rappelé que ce réseau constitue une alternative dans l'attente de la fibre optique. En aucun cas ce service ne se substituera au déploiement de la fibre optique.



Retour sur la vague de cambriolages sur Saint-Paul de Varcès

Le 23 avril dernier, s'est tenue dans la salle du conseil de la Mairie, une réunion publique organisée par la municipalité et la Brigade de gendarmerie de Vif.

En préambule de la réunion semestrielle sur le programme Vigilance Citoyenne, le Major CLERICO de la gendarmerie de Vif, accompagné pour l'occasion du Capitaine BRUN, commandant adjoint de la Compagnie de gendarmerie de Grenoble, ont tenu l'un et l'autre à s'exprimer sur la vague de cambriolages qui a touché de nombreux habitants de notre commune cet hiver.

Sans pouvoir divulguer d'importantes informations sur les moyens humains et techniques mis en oeuvre pour arrêter les voleurs sur le fait, les gendarmes ont donné les explications nécessaires à l'assemblée présente afin que les habitants mesurent toute l'ampleur du phénomène qui a dépassé de très loin les seules frontières de notre commune. En effet, les gendarmes ont indiqué que celui-ci était dû à une filière



en provenance des pays de l'Est revendiquant près de 400 cambriolages dans toute la région. Près d'une centaine de membres ont été dénombrés. Des interpellations ont eu lieu sans pouvoir démanteler toute la filière. Une ville d'un département voisin servait de base arrière et les voleurs n'hésitaient pas à faire plusieurs centaines de kilomètres de nuit pour commettre leurs larcins. Parmi les moyens mis en oeuvre pour les arrêter, les gendarmes ont expli-

qué à l'assemblée présente qu'ils avaient dû solliciter l'office centrale de lutte contre la délinquance itinérante à Paris et de nombreuses forces de gendarmerie et de police pour tenter d'arrêter ces auteurs. Une instruction est en cours. Le Major CLERICO a indiqué que le Procureur de la République informera toutes les victimes des suites données aux affaires ouvertes.

QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION

Les gendarmes rappellent aux habitants qu'ils peuvent aider les forces de l'ordre par des mesures essentielles de vigilance citoyenne, en n'hésitant pas à signaler tous les faits inhabituels et suspects à la gendarmerie en composant le 17.

59 Voisins Vigilants sont recensés par la Gendarmerie sur la commune et leur nombre s'accroît d'année en année depuis la création de cette opération. Le nombre élevé de participants offre un quadrillage géographique de plus en plus serré. Il est rappelé aux personnes intéressées qu'elles peuvent se déclarer en Mairie.

L'installation d'alarmes est toujours vivement conseillée et la présence de chiens dans les propriétés participe tout autant à dissuader les voleurs.

Les caméras de vidéosurveillance : la panacée ?

Face à cette vague de cambriolages exceptionnelle, les habitants de la commune ont légitimement interrogé les élus et les gendarmes sur l'intérêt de la pose de caméras de vidéo-surveillance installées à des endroits stratégiques sur les routes d'accès de la commune. Sont-elles la panacée en terme de dissuasion ? Aurai-elles permis d'arrêter les auteurs de ces cambriolages ?

Les réponses apportées par la gendarmerie ont montré que si ces

équipements aident à la résolution des faits de petite délinquance, ils sont beaucoup moins efficaces, en milieu rural, pour des opérations minutieusement préparées comme celles qui ont pris notre commune, et d'autres environnantes, pour cible. Les élus ont rappelé que le coût d'une telle mesure n'est pas anodin. Il avoisine les 70 000 € pour un équipement efficace, soit l'équivalent d'environ 3 années de subventions pour l'école Les Epis

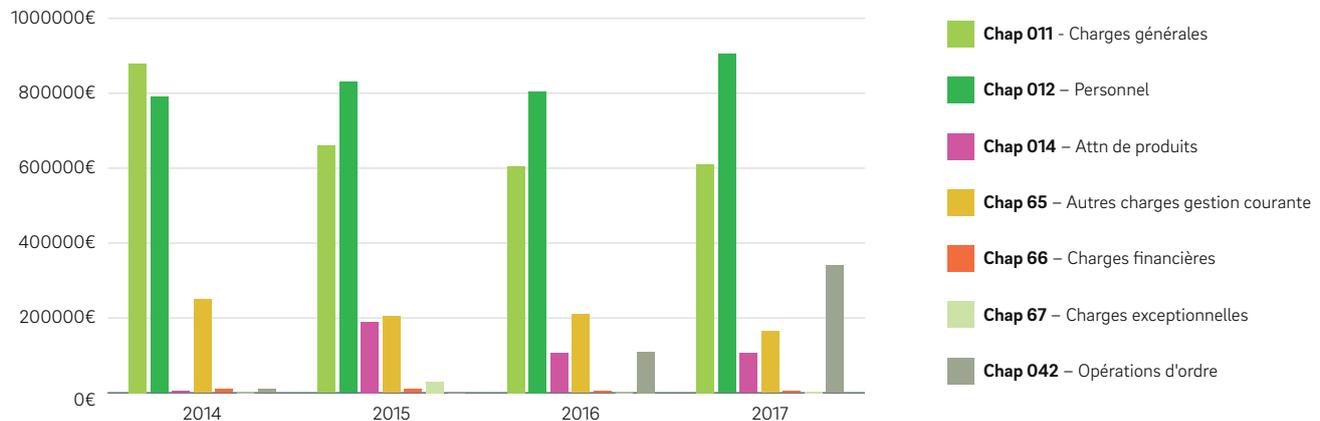
d'Or par exemple. Avec une moyenne de 4 à 6 délits par an jusqu'à l'année dernière, cet équipement était difficilement justifiable pour la collectivité. Désormais, la municipalité n'écarte pas cette option et veut se donner les moyens de mettre en oeuvre efficacement ces équipements en fonction des marges de manoeuvre budgétaire qu'elle pourra dégager.



Résultats 2017

LE COMPTE ADMINISTRATIF, QUI TRADUIT LE RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ, DÉMONTRE UNE NOUVELLE FOIS UNE GESTION PRUDENTE ET SAINTE DES FINANCES DE LA COMMUNE.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



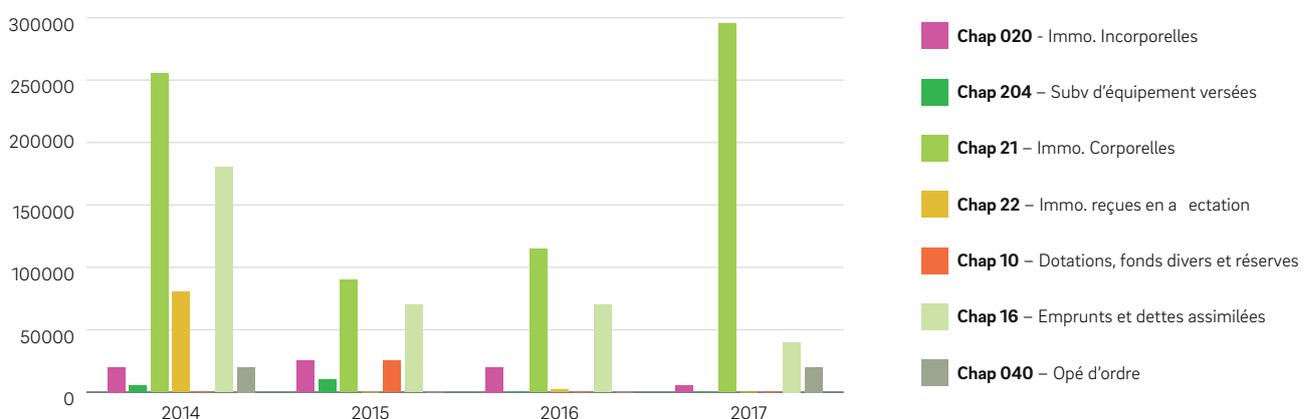
- Après une forte baisse depuis 2014, les charges générales se stabilisent
- Les charges de personnel augmentent cette année, du fait de réajustements nécessaires aux services techniques, et de personnel supplémentaire pour gérer les augmentations d'effectifs au périscolaire
- Baisse continue des charges de gestion courante et des charges financières
- Les opérations d'ordre sont liées à la valeur comptable des immobilisations cédées (maison Rochas)

> **Tous les chapitres sont inférieurs aux montants votés début 2017 dans le budget primitif**

RECETTES

Les dotations de l'État continuent de diminuer. Le produit des impôts et taxes est en baisse par rapport à 2016 du fait de la fin de taxes exceptionnelles sur les terrains devenus constructibles. Hors ces éléments exceptionnels, ils se maintiennent du fait du gel des taux de taxes communales.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES



- Investissement dans les immobilisations corporelles, liées à l'entretien des bâtiments, de l'éclairage public, des véhicules, du mobilier, etc.
- Diminution des remboursements d'emprunts, pour la dernière année.

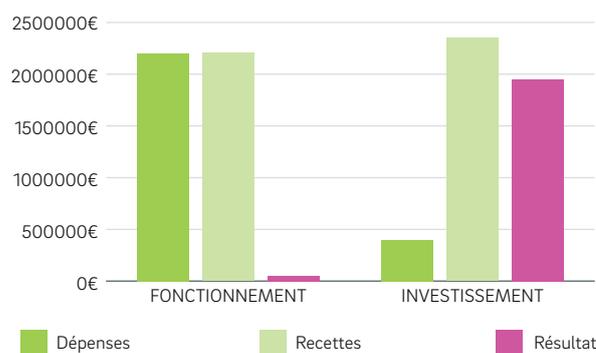
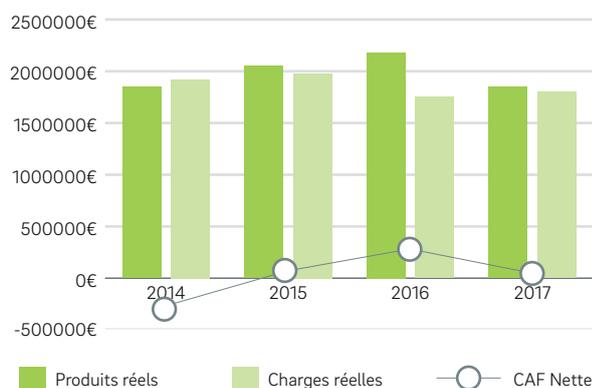
RECETTES

Le produit de la vente de la maison Rochas se traduit cette année dans les comptes, à hauteur de 300 000 € environ
Les emprunts contractés pour la réalisation de la salle polyvalente, 1,3M€ à taux zéro et 450 000 € à taux fixe de 1,8%, font grimper le chapitre Emprunts et dettes assimilées et le total des recettes d'investissement à 2,3M €.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
FONCTIONNEMENT 2017	2 184 489,66 €	2 217 584,80 €	33 095,14 €
INVESTISSEMENT 2017	354 468,55 €	2 312 718,75 €	1 958 250,20 €
FONCTIONNEMENT (report 2016)		468 062,75 €	468 062,75 €
INVESTISSEMENT (report 2016)		10 035,05 €	10 035,05 €
RÉSULTAT CUMULÉ			2 469 443,14 €

La capacité d'autofinancement reste aussi positive après le fort redressement opéré depuis le début du mandat. Au final, l'exercice se solde par des excédents tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.



Budget Primitif 2018

De forts investissements en perspective

Le budget primitif 2018 se situe dans la continuité du budget 2017 et des orientations du mandat. Il traduit l'aboutissement des grands dossiers sur lesquels l'équipe municipale travaille depuis de nombreux mois, voire années. Les travaux de la nouvelle salle polyvalente, la remise aux normes de sécurité et d'accès aux handicapés de l'école, la réalisation d'un terrain synthétique pour remplacer le terrain stabilisé vieillissant, ainsi que d'autres travaux de moindre envergure sont ainsi prévus dans ce budget.

Pour la section de fonctionnement, le budget de dépenses est en très légère hausse à un peu plus de 2 278 000 €. Les recettes de la même section se montent à

1 777 050 € auxquelles s'ajoute le résultat de fonctionnement reporté de 2017, soit 501 157,89 €.

Le plus gros changement se situe du côté de l'investissement, qui sera particulièrement élevé cette année et d'un niveau sans précédent depuis le début du mandat, avec un montant de 2,34 millions d'euros. Les dépenses seront constituées pour une grande part des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente. Outre les autres travaux mentionnés ci-dessus, sont également prévus :

- la réfection des toilettes publiques (place de la salle polyvalente),
- les études pour l'agrandissement et la rénovation totale du multi-accueil,
- le remplacement de la chaudière de l'école qui pose problème

depuis plusieurs années,

- le remplacement du four de la cantine pour pouvoir mieux gérer l'augmentation du nombre de repas,
- la mise en place du portail du cimetière
- et quelques autres menus travaux et équipements d'investissement...

Du côté des recettes d'investissement, signalons qu'elles retrouvent un niveau plus conforme aux habitudes pour notre commune à 372 120 €, et sont principalement constituées des premiers versements des subventions obtenues du Département de l'Isère, pour la réhabilitation de la salle polyvalente (500 000 € répartis sur 3 ans) et la mise aux normes des bâtiments municipaux.

Délégation aux finances

La délégation de fonction et de signature aux Finances a été retirée à M. D. Arnaud par M. le Maire début mars 2018, après discussion avec la majorité municipale. Des divergences fondamentales ont entraîné cette décision. Rappelons que les délégations de fonction sont accordées par le Maire sous son contrôle et sa responsabilité.

M. Arnaud a depuis choisi de démissionner du conseil. M. le Maire n'a pas renommé d'adjoint aux Finances et assurera directement cette fonction à l'avenir.

Schéma de mobilité Grand Sud



10

au cœur de Saint-Paul - n°8 - juin 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le territoire sur lequel oeuvre le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de l'agglomération grenobloise est passé de 28 à 49 communes.

A ce jour, 16 communes composant le Sud Grenoblois se sont ajoutées au territoire métropolitain. Cette fusion s'est traduite par l'application de la tarification TAG pour tous les nouveaux usagers.

Partant des spécificités géographiques de ce territoire qui compte près de 35 000 habitants, le SMTC et Grenoble-Alpes Métropole ont engagé l'élaboration d'un schéma multimodal de mobilité. Celui-ci vise à améliorer des déplacements de tous les usagers, en répondant aux objectifs suivants :

- Encourager les changements comportementaux de mobilité pour les déplacements locaux et métropolitains,
- Rendre plus attractif l'usage des transports en commun,
- Développer l'usage de la marche et du vélo en s'appuyant notamment sur la richesse des espaces naturels et des paysages,
- Soutenir le développement des usages partagés de la voiture (covoiturage, autostop organisé, taxi collectif),

- Assurer l'accès à la mobilité pour tous, notamment des populations non motorisées, à un coût maîtrisé,
- Articuler l'offre de mobilité avec la diversité du territoire (développement urbain, construction de logements sociaux, etc.).

La première phase de cette nouvelle offre de mobilité a été mise en place dans le bassin vizillois en septembre 2017.

Dès le mois de septembre 2018, la deuxième phase de ce projet concernera la desserte de notre commune et des communes de Claix, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Notre-Dame de Commiers, Le Pont-de-Claix, Saint-Georges de Commiers, Varcès-Allières-et-Risset et Vif.

Les documents d'information sont disponibles depuis le mois de mai :

- Sur tag.fr et metromobilite.fr,
- Par des dépliants distribués dans toutes les boîtes aux lettres des communes concernées,
- Des totems d'information positionnés dans les mairies, les établissements scolaires, les associations et plus largement dans les principaux lieux accueillant du public,
- Des livrets présentant les services scolaires distribués dans les établissements.

Quelles lignes emprunter pour vous déplacer vers Grenoble

OFFRES DES LIGNES 25 et 26
(en remplacement de la ligne 17)

- **Connexion rapide vers le centre ville et à la gare de Grenoble à partir du bassin de Varcès.**

Objectif : répondre aux déplacements pendulaires longs.

L'itinéraire emprunte l'autoroute

> Utilisation de la ligne rapide Proximo 26

- **Connexion du Grand Sud avec le secteur Sud Grenoblois :** Pont de Claix, Echirolles
Connexion à Grenoble par les grands boulevards.

> Utilisation de la ligne forte Proximo 25

- Ligne 46 : tracé amélioré pour gagner quelques minutes, correspondance avec les lignes (25 et 26) assurée à Varcès.

Transports scolaires liaison les Eaux Claires Saint-Paul de Varcès

ATTENTION ! NOUVEAUX HORAIRES
POUR LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

- St-Paul de Varcès vers Grenoble (Lycée des Eaux Claires), dernier jour : **lundi 25** juin (dernier jour des épreuves du bac)
- Le retour des Eaux Claires à destination de St-Paul (soir), dernier jour : **mardi 12** juin
- Le retour des Eaux Claires à destination de Saint-Paul de Varcès (mercredi), dernier jour : **mercredi 13** juin

COLLÈGE : L'offre scolaire sera disponible et consultable à partir de mi-juin.

P+R Vallier Catane

LES TRAVAUX SONT TERMINÉS

La Sémitag vous informe de la réouverture du parking relais Vallier-Catane. Les travaux de restauration qui ont été nécessaires après l'incendie d'un véhicule stationné dessus sont désormais terminés.

Les clients peuvent utiliser à nouveau ce parking relais.

Échanges intergénérationnels : quand nos aînés rencontrent nos plus jeunes



UNE RENCONTRE AUTOUR DES BUGNES

Le 7 février dernier, les enfants de l'Oxalis ont invité les anciens du club des Muguets à jouer avec leurs jeux d'aujourd'hui. Les temps changent, les jeux également. Les « têtes grises » ont répondu présent aux « têtes blondes ». En sens inverse, le Club est aussi venu avec les jeux de leur époque, mais aussi surtout avec des bugnes bien grosses et bien dorées. Le Club tient d'ailleurs à remercier Françoise qui avait préparé ce goûter de roi, les enfants ayant quant à eux préparé une jolie table. Un beau moment d'échanges passés entre tous.

SORTIE AU ZOO

Mercredi 18 avril, en invitant les enfants du centre de loisirs de la commune, le Club des Muguets a fait bien des heureux. En effet, 16 enfants ont profité de cette sortie

organisée avec les 23 adultes sociétaires, et tout cela en prime avec le soleil et les premières chaleurs printanières. Tous se sont retrouvés pour visiter le Domaine des fauves situé aux Abrets en Dauphiné. Au programme ; des lions, des guépards et des ocelots... à 11h30, spectacle des oiseaux et sans oublier loup blanc, renards aux oreilles pointues, perroquets.. et bien d'autres animaux encore plus surprenants les uns que les autres. Tous les invités du Club ont profité de cette belle et longue journée. Petits et grands ont partagé ces instants et ont unanimement apprécié cette belle journée. Le Club tient encore à remercier Sandrine Martin-Grand et Pierre Gimel, nos conseillers départementaux, qui ont participé au financement de cette sortie par le biais de leur enveloppe consacrée aux associations au Département de l'Isère.



AVIS AUX JEUNES !



LE CCAS FINANCE VOTRE BAFA (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR)

Le CCAS, dans sa démarche de soutien à la jeunesse, a décidé de financer la formation BAFA (Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur) aux jeunes de la commune. Cette formation est accessible dès 17 ans et jusqu'à 25 ans. Elle permet d'encadrer des enfants et des adolescents dans le cadre de structures collectives d'accueil de mineurs.

La formation au BAFA se déroule en 3 phases :

- Une session de formation générale (durée 8 jours)
- Un stage pratique (durée 14 jours)
- Une session d'approfondissement

Pour cette première session 2018, le jury a étudié différentes candidatures et deux jeunes Saint Pognards vont bénéficier de ce dispositif.

Si vous avez comme projet de vous inscrire pour obtenir votre BAFA en 2019, n'hésitez pas à contacter le CCAS. Des informations vous seront communiquées prochainement sur le panneau d'affichage, au local des jeunes.

Animations autour de la semaine médiévale

RETOUR AU MOYEN AGE!

Saint-Paul de Varcès aura vécu pendant quelques jours aux temps du Moyen âge. Plusieurs animations ont ponctué cette semaine. Que ce soit à la bibliothèque, au travers d'histoires, de chants, de danses et

de musiques, l'association Couleurs d'histoire, dont fait partie Claudie Rajon et son équipe, a su captiver grands et petits autour de cette période de notre histoire.

Pour l'occasion, deux silhouettes en bois ont été fabriquées par l'association « La Passion du bois ». Elles ont rencontré un bel intérêt. Les enfants quant à eux se sont prêtés aux jeux des déguisements en se transformant, l'espace d'un coup de baguette, en princesse ou en chevalier. De belles photos ont bien évidemment immortalisé ces instants.

Les spectateurs venus nombreux au cours de cette semaine ont pu découvrir grâce au musicologue

Gérard Le Vot, spécialisé dans la période médiévale, les lectures chantées des troubadours.

La soirée s'est clôturée autour d'une soupe de l'époque aux saveurs de pois cassés qui avait été cuisinée et servie par la commission extra-municipale d'animation.

Enfin, ce voyage dans le temps a été l'occasion de projeter le film humoristique des « Les Visiteurs » en médiathèque.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ces journées et au public venu nombreux.



12

Un meilleur avril

Le 9 mars la salle de la médiathèque était comble, le public venu assister à une pièce de théâtre interprétée par des comédiens de l'association "Avec des 6", un moment drôle, sympathique avec dans la troupe, Aurélie une habitante de notre village, élève à l'école des Épis d'or durant son enfance et revenant 28 ans après... en tant que comédienne, une saveur particulière pour elle teintée d'émotions.

La soirée s'est achevée avec les comédiens autour d'un verre de l'amitié.



La Route du Muguet

UNE BALADE FLORALE INSTRUCTIVE ET DE MAGNIFIQUES CHANTS DES BALKANS POUR LE 1^{ER} MAI

C'est au cours d'une balade botanique menée sur les chemins de notre village que Fabrice Vaccari, accompagnateur en montagne, a fait découvrir à une quarantaine de participants, dont une douzaine d'enfants, la flore qui compose les bords de nos chemins. Les randonneurs ont été ravis de partager les connaissances de ce passionné sur les vertus médicinales de certaines plantes ou aussi sur la capacité de certaines d'entre elles à accompagner vos plats ou à vous offrir vos apéritifs faits maison. Au retour de cette randonnée, de nombreuses personnes se sont jointes au groupe pour assister au

concert donné dans l'église par le trio Nana Sial.

Le groupe vocal, exclusivement féminin, composé de musiciennes professionnelles, a émerveillé l'assemblée par sa maîtrise technique, sa virtuosité et a su captiver l'auditoire par ses magnifiques chants des Balkans, turcs, roumains ou ukrainiens.

Le public ravi de cette prestation musicale de haut niveau a su encourager et remercier comme il le fallait ces artistes par des applaudissements nourris. Cette belle matinée s'est terminée dans la salle du conseil autour d'un verre de l'amitié.

Cela a été, selon l'avis général des participants, un très beau moment de partage pour débiter cette première journée du mois de mai.



Le verre dans tous ses états

Vernissage de l'exposition d'un habitant de notre village. Gilles Tétin nous a détaillé avec passion les techniques de cet art méconnu mais splendide.. Le Fusing.

La pause musicale et littéraire de la Cie Kaléidoscope est venue agrémenter cette soirée artistique.



Concert

1^{er} concert de la tournée de la MC2, le public venu nombreux en l'église a profité d'un merveilleux voyage musical de Vivaldi à Mozart du quatuor à cordes des musiciens du Louvre.



400 lieues sur la Terre

par Jérémy Bigé

Entouré par l'environnement montagneux qu'o re Saint-Paul de Varcès depuis mon plus jeune âge, l'idée m'est venue avec trois amis, étudiants ingénieurs comme moi, de monter un projet sportif et solidaire au Népal dans le cadre d'une césure. Nous nous élancerons en septembre 2018 pour 1500 km de traversée et 77000 m de dénivelé pour relier la frontière Est à la frontière Ouest du pays. Nous ferons les détours par des lieux qui nous tiennent à cœur tels que le camp de base de l'Everest ou le massif des Annapurna, nous franchirons également 4 cols à plus de 5000 m d'altitude.

A partir de janvier 2019, nous nous dirigerons vers l'école Victor Hugo Manjushree Vidyapith au nord de Katmandou pour mener une action éducative et solidaire de trois mois supplémentaires auprès des élèves et mettre à profit nos compétences de futurs ingénieurs.

Si vous souhaitez en savoir plus, suivez nous sur notre Facebook « 400 lieues sur la Terre » et notre site internet <https://400lieuessurlaterre.wordpress.com/>! Pour la petite anecdote qui a son importance, nous recherchons des partenaires pour nous accompagner dans cette aventure!



Agenda

Dimanche 10 juin : Vide greniers du Club des Muguets 8-17h place de l'église

Mardi 12 juin : Rencontre des bébés lecteurs à 11h, bibliothèque

Jusqu'au 13 juin : Expo photos de Bruno Gouilloux "Autour de St Paul" Ouverture en semaine et les samedis et dimanches de 15h à 18h

Vendredi 15 juin : Fête de la musique, à partir de 19h jardin de la mairie

Samedi 16 juin : Vernissage expo des ateliers libres d'aquarelle, 19h en mairie Visible du 18 au 22 juin en semaine aux heures d'ouverture de la mairie

Dimanche 17 juin : Fête du foot à partir de 10h, stade Grégory Kuchle

Samedi 23 juin : Kermesse du Sou des écoles à partir de 11h, école des Épis d'Or

Mardi 26 juin : Rencontre des bébés lecteurs à 11h, bibliothèque

Vendredi 13 juillet : Concert, Feu d'artifice et soirée dansante, à partir de 20h, stade Grégory Kuchle

Judi 23 août en journée **et vendredi 24 août** en soirée : passage de l'UT4M

Vendredi 7 septembre : Forum des Associations, à partir de 16h30, place de l'église

13

au cœur de Saint-Paul - n°8 - juin 2018

Éclairage public



Vous avez pu le constater de vos yeux ! De nombreux lampadaires de notre village ont été remplacés et pour le coup ont été équipés d'ampoules à leds.

Cette technologie en plein essor pour l'éclairage permet de favoriser une réduction importante de la facture énergétique tout en préservant l'environnement.

En effet, pour une même efficacité lumineuse, les ampoules à LED ont une puissance électrique bien moins

importante que leurs anciennes homologues à décharge et permettent d'obtenir des baisses sur la consommation électriques qui vont jusqu'à 80%.

Les ampoules à LED ont également des durées de vie qui avoisinent les 50000 heures, ce qui diminue d'autant les frais d'entretien et de remplacement.

La généralisation de ces matériels sur notre commune s'inscrit dans la forte volonté de l'équipe municipale

de réaliser des économies d'énergie. Cela participera également à la baisse des charges supportées par la commune et donc par ses habitants et aussi, à notre participation à la réduction drastique des émissions de CO₂ pour la planète.

14

au cœur de Saint-Paul - n°8 - juin 2018

Les travaux en photos



Pose de volants roulants - Locaux Techniques



Embellissement - Stade



Embellissement - Lourme



Pose de volants roulants - École



Embellissement - Le Meinget



Embellissement - Bascule



Monument aux morts : une rénovation nécessaire

Le monument aux morts situé place de l'église a fait l'objet de travaux de rénovation récemment. En effet, la lecture des noms devenait difficile, les lettres étant abîmées par l'usure du temps. De plus, ce fut l'occasion d'y ajouter la région de l'Artois, manquante

sur le monument. La gravure ainsi que la peinture ont été réalisées au cours du mois d'avril par Stéphanie TURC, habitante de la commune et spécialiste de ces travaux. Nous la remercions sincèrement pour ce travail minutieux que les habitants peuvent admirer.

LE SAVIEZ VOUS ?

Le monument aux morts est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats, et plus généralement les personnes tuées ou disparues lors des guerres.

Celui situé place de l'église est un cénotaphe. Cela signifie que ce type de monument mortuaire n'abrite aucun corps. Les monuments sont souvent situés au cœur des villages ou sur des lieux symboliques.



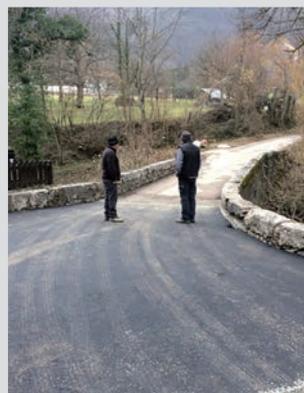
Enrobé - Chemin des Mousses



Toilettes publiques - Place de l'église



Curage - Brigagier



Réparation - Pont du batou



ATTENTION AUX TIQUES !

Les tiques sont des acariens que l'on retrouve principalement en forêt au printemps et en automne. Notre commune et sa forêt environnante est forcément un terrain propice à leur prolifération.

Il est important d'avoir à l'esprit que la principale maladie transmise à l'homme par les tiques est la maladie de Lyme. Elle est provoquée par une bactérie.

Quelques jours après la morsure de tique, un érythème migrant (halo rouge caractéristique sur la peau) apparaît autour du point de morsure et s'étend.

À ce stade, un traitement antibiotique existe et son efficacité permet d'enrayer la maladie. Son administration rapide suppose un diagnostic très peu de temps après la découverte d'une morsure.

En l'absence de traitement, la maladie peut provoquer des atteintes cutanées, musculaires, neurologiques et articulaires sévères pouvant être très invalidantes.



En conclusion : ne mésezimez pas la morsure de ce petit acarien ! En cas d'apparition d'un érythème migrant caractéristique, consécutif à une morsure de tique, consultez immédiatement votre médecin.

POUR VOUS PROTÉGER DES MORSURES DE TIQUES, LORS DE VOS PROMENADES EN FORÊT :

- utilisez des répulsifs,
- portez des vêtements couvrants,
- inspectez-vous au retour,
- détachez immédiatement les tiques fixées à l'aide d'une tire-tique, une pince fine ou à défaut vos ongles (n'utilisez en aucun cas de l'éther ou tout autre produit),
- désinfectez la plaie.

Terrain synthétique



Depuis quelques années déjà, le club de football de Saint-Paul de Varcès et ses nombreux licenciés expriment leur difficulté grandissante pour réaliser leurs entraînements et jouer les matchs officiels sur le terrain en herbe.

En effet, ce terrain souffre, depuis sa conception initiale, de sa proximité avec la zone humide. Ainsi, lors d'épisodes pluvieux il devient impraticable, voire dangereux.

Actuellement, lorsque le terrain est rendu impraticable, durant une bonne partie de la saison d'hiver notamment, les entraînements sont réalisés sur un terrain loué à la commune de Pont-de-Claix et de nombreux matchs doivent être reportés.

L'équipe municipale ayant décidé de remédier à ce problème dès le début de sa mandature, diverses options

ont dû être étudiées pour redonner aux joueurs du club les moyens de s'entraîner et de faire jouer les plus jeunes comme les adultes sur ces installations en toutes circonstances.

Ce projet important a nécessité l'étude de plusieurs scénarios techniques, financiers et d'organisation et jusqu'à trouver des capacités financières supplémentaires pour sa réalisation.

Si le projet initial consistait à refaire le terrain en herbe, cette solution évidente et de bon sens ne pouvait apporter en fait aucune réelle garantie quant au résultat final.

Parallèlement, l'état du terrain stabilisé qui jouxte le terrain en gazon et qui sert de repli au Club, s'est dégradé lui aussi.



La solution retenue

LE CHOIX

Le choix pour retenir et mettre en oeuvre la dernière génération de revêtement synthétique a été fait car il présentait, pour tous les acteurs concernés, de nombreux avantages :

- praticabilité quasi-indépendante des conditions météo et de saison,
- possibilité de disputer des matchs à 8 joueurs (catégories jeunes) sur un terrain moins grand que celui des adultes.

IMPACTS SANTÉ ET ENVIRONNEMENTAL

Les élus ont été particulièrement attentifs aux impacts environnementaux et à la santé des pratiquants :

- aucun remplissage de la zone de jeu par billes de pneus mais en liège,
- des matériaux choisis habilités pour les zones Natura 2000.

QUELQUES CHIFFRES ET FAITS

- coût évalué à environ 180 000 euros HT (avec une option pare-ballons qui reste à valider),
- le terrain mesure 55 mètres de long et 40 mètres de large avec un dégagement latéral de 2,5 mètres de chaque côté,
- terrain entièrement clos pour le préserver des dégradations,
- réalisation des travaux durant l'été 2018. **Pas d'impact sur l'activité du club** et reprise des entraînements dès la rentrée de septembre sur ce nouveau terrain.

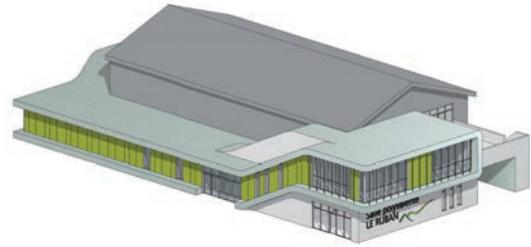


55 mètres
de long

40 mètres
de large

2,5 mètres
de dégagement
latéral

Nouvelle salle polyvalente



Les entreprises retenues pour le projet ont été conviées en mairie pour participer à la réunion de préparation du chantier. Depuis, les barrières de chantier ont été installées tout autour du bâtiment afin de définir l'emprise de la zone

de sécurité. Au moment où vous lirez ces lignes, le désamiantage devrait commencer. Ce projet d'envergure, attendu par les habitants de notre commune, se concrétise et sa réalisation durera environ 16 mois.

RETOUR SUR LES CHIFFRES :

Il ne faut pas confondre coûts HT et TTC, et coût du projet (incluant les études et honoraires) avec le coût des travaux...

À CETTE HEURE :

1. le coût des travaux est estimé à **1 843 185 € HT**, soit 2 211 822 € TTC
2. le coût total du projet à **2 253 000 € HT**, soit 2 698 000 € TTC (rappelons que la TVA est récupérable par la commune au bout de 2 ans).

En 2015, en réunion publique, le coût des travaux **seuls** était annoncé à 2 198 000 € TTC. Soit... **0,7% d'augmentation** sur le coût des travaux entre la prévision 2015 et la dernière actualisation!

CARRÉ POLITIQUE : CONTENTIEUX ET OPPOSITION

9 C'est le nombre de recours gracieux ou contentieux déposés par les élus d'opposition ou par leur association d'opposition « Ensemble St Paul pour demain ».

Ce niveau anormalement élevé pour une commune comme la nôtre, atteint en seulement 2 ans, montre la volonté de l'opposition d'opter délibérément pour la voie de l'entrave au fonctionnement républicain. Si l'opposition peut naturellement questionner la légalité de certaines décisions, le nombre abyssal de ces recours matérialise la volonté de nuire en tentant de bloquer par le jeu de la procédure tous les projets initiés par la municipalité.

En fin de compte, ces freins nuisent surtout à l'intérêt général et au-delà des ralentissements qu'ils entraînent sur les projets menés, ils constituent également et surtout un véritable déni de démocratie. En effet, le programme que nous avons présenté aux électeurs est celui-là même que nous mettons en œuvre depuis notre

élection. La majorité des électeurs de la commune nous a accordé sa confiance pour le mener à bien sur les six années de la mandature.

Il y a quelque chose d'ironique dans l'action de ces personnes qui, prétendant lutter pour l'intérêt général, s'inscrivent de la façon la plus grossière dans des démarches les plus opposées à ce principe. Combien de projets devront-ils être bloqués ou freinés par un recours de procédure ou en arguant que la population est contre? Pour lever cette difficulté, nous sommes allés jusqu'à organiser une consultation citoyenne sur le projet de salle polyvalente. L'opposition a appelé à son boycott et n'en reconnaît pas le résultat. Croit-elle être plus représentative que la population? Faut-il casser le thermomètre lorsque la température nous fait l'annonce de ne pas indiquer ce que nous désirons? C'est toujours possible, mais il est alors difficile de se réclamer pleinement de la démocratie. Le jeu de l'opposition consiste à faire croire que ses revendications sont celles de toute la population..

Détourner l'attention de tous à son profit permet à la grenouille minoritaire d'enfler comme un bœuf.

Concrètement, depuis le début du mandat, des recours ont notamment été engagés contre

- le permis de construire de la salle polyvalente,
- le projet du Villarey à travers notamment la sortie de réserve foncière de l'EPFL qui porte le terrain pour la commune (procédure qu'ils auraient dû utiliser pour leur propre projet...),
- la vente du local professionnel à la kinésithérapeute, qui souhaite pérenniser son activité sur la commune, etc.

Ces recours ont déjà coûté à la commune (donc aux contribuables, c'est-à-dire vous!) plusieurs milliers d'euros en frais d'avocats.

Il est donc grand temps de laisser la démocratie faire son œuvre, et l'équipe élue mener les projets à bien. La balle est désormais dans le camp de ceux qui se croient en responsabilité.

Décès du doyen et ancien maire le général Laurens



Les obsèques du Général Pierre Laurens se sont déroulées dans notre église de Saint-Paul de Varcès le 26 janvier dernier, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

La foule importante montre à quel point le Général, ancien Maire de notre commune, était apprécié et admiré, autant par ses troupes de montagne que par l'ensemble des civils l'ayant côtoyé en tant que Maire de la commune de 1983 à 1989.

L'hommage rendu par son gendre, le Général Bassères, aura permis de mesurer à quel point les valeurs du Général étaient fortes, et sa carrière militaire, dans les Parachutistes puis les Troupes de Montagne, brillante. Plus de 40 ans passés au service de la France, depuis l'école de St Cyr en

1940, en passant par la Résistance à partir de 1942, où le jeune officier d'alors s'illustra malgré une surveillance étroite de la Gestapo. Puis la guerre d'Indochine, où le Capitaine reçut 4 nouvelles citations dont une avec palme, ainsi que la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures. Au retour, il intégra l'École de Guerre avant d'être envoyé en Algérie pour remplacer les officiers démis de leurs fonctions à la suite du putsch de 1961.

C'est en 1962 qu'il prendra le commandement du 6^e BCA à Fort National, début d'une carrière impressionnante dans les Troupes de Montagne. Promu Lieutenant-Colonel, puis Colonel et Général de Brigade, il deviendra en 1976 Commandant de la 27^e Division Alpine, qu'il fera défiler sur les Champs Élysées le 14 juillet 1976, et obtiendra sa 3^e étoile. Il créa également le GMHM, Groupe Militaire de Haute Montagne, dont il fut particulièrement fier, et fut à l'origine du projet de création d'un Mémorial à la gloire des 15 000 soldats des Troupes de Montagne morts en opérations,

qui se concrétisa sur le Mont Jalla dominant Grenoble.

Le Général aura aussi été décoré de la Croix de Guerre 1939 avec étoile de vermeil, de la Croix de la Valeur Militaire, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite, et sera élevé au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Après une carrière toute entière vouée à l'action, le Général prendra sa retraite militaire en 1980.

A l'aube de ses 98 ans, le Général s'en est allé en laissant derrière lui un formidable exemple de courage et de générosité.



Mémorial du Mont Jalla
situé au dessus de la Bastille
à Grenoble

Déchèterie : point sur le dossier

Comme vous le savez peut-être, la Métropole Grenobloise a décidé de fermer un certain nombre de déchèteries sur le territoire, avec l'objectif de mutualiser ces équipements.

Le 10 octobre 2017, lors d'une conférence des Maires à la Métro, ceux-ci ont été mis devant le fait accompli en découvrant cette décision, y compris ceux dont la commune était concernée par les fermetures projetées. La commune de Saint-Paul de Varcès en fait hélas partie.

Depuis cette date et avant que le vote acte cette décision de la Métro, les élus de Saint-Paul de Varcès n'ont eu de cesse d'expliquer à l'exécutif métropolitain leurs craintes quant aux conséquences négatives et prévisibles et d'une telle décision pour les usagers et l'environnement,

avec notamment le risque de voir des dépôts sauvages fleurir sur notre commune.

Malheureusement, le nouveau schéma directeur des déchèteries a été voté en l'état lors du conseil métropolitain du 10 novembre dernier. Cette délibération acte la fermeture de la déchèterie de notre commune. Les deux conseillers métropolitains de Saint-Paul de Varcès ont donc, logiquement, voté contre cette délibération, en se désolidarisant de leur propre groupe qui s'est abstenu.

Lors du dernier conseil municipal, l'équipe municipale a expliqué sa vive opposition à cette fermeture et a prouvé, pour ceux qui n'en étaient pas encore convaincus, l'adéquation des votes du Maire et de Cécile Curtet sur les délibérations de la Métro avec cette position.

Et la suite ?

Depuis, le nouveau schéma directeur est en train de se mettre en place. Pour notre commune, cela implique donc la fermeture de notre déchèterie d'ici 2 ou 3 ans et simultanément la création d'une nouvelle déchèterie mutualisée construite à Varcès Allières et Risset, afin de remplacer celles de Claix et l'actuelle déchetterie de Varcès qui seront également fermées.

Lors du conseil métropolitain du 9 février, le Maire de notre Commune a continué de plaider pour que les communes de Varcès et de Claix puissent bénéficier de leur droit à avoir leur nouvelle déchèterie mais sans ce que cela n'interfère sur la volonté de la municipalité de Saint-Paul de Varcès de garder la sienne du fait de sa situation géographique d'où un vote d'abstention.

La Métro a décidé d'étudier des pistes complémentaires pour pallier aux craintes évoquées : déchèteries mobiles dont le contenu reste à préciser, prêts de broyeurs et... création d'une police métropolitaine des déchets pour lutter contre les dépôts sauvages... Lors du dernier conseil métropolitain du 25 mai, le Maire est intervenu une nouvelle fois sur ce sujet lors du vote d'une délibération sur la mise en place de la police métropolitaine, validant son principe mais demandant plus de précisions sur son organisation et son efficacité, et avertissant que cette police ne devait pas devenir un cache-misère pour faire oublier les risques induits par cette fermeture de déchèterie.

Rappel sur le tri

DANS LA POUBELLE "JE TRIE"

TOUS LES EMBALLAGES

BIEN VIDÉS,
NON LAVÉS



TOUS LES FLACONS
ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE



TOUS LES POTS, BARQUETTES
ET FILMS EN PLASTIQUE



TOUS LES
EMBALLAGES MÉTALLIQUES



TOUS LES CARTONS ET
BRIQUES ALIMENTAIRES

EN VRAC,
NON
IMBRIQUÉS

TOUS LES PAPIERS



JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES, CATALOGUES, ANNUAIRES, LIVRES, ENVELOPPES, PROSPECTUS, PUBLICITÉS...



Infos pratiques

CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie

NAVETTE COURSES POUR LES ANCIENS

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88 avant le mercredi midi

NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble	04 76 76 75 75
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde	15
Police secours	17
Gendarmerie de Vif	04 76 72 63 22
Pompiers	18
Secours en montagne	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz	0 800 473 333
Service collecte des déchets de la Métro	0 800 500 027

DÉCHÈTERIE

Horaires de la déchèterie de Saint-Paul de Varces : **lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30**

PRATIQUE

Toutes les déchèteries de la Métropole sont ouvertes de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Dépliant accessible sur le site de la métro : www.lametro.fr rubrique déchèterie



État-Civil

Naissances

Ilario VEIRA, le 16/01/2018
Sacha GEHARD, le 31/01/2018
Léandre DI ZAZZO, le 8/02/2018
Marvin BRIQUET, le 20/03/2018

PACS

Sylvie ENSUQUE et CHAUCHE Christian, le 12/12/2017
Céline RIZZO et Yannick PEGUILHAN, le 22/12/2017

Décès

MAIORANA Vincenzo, le 20/01/2018
LAURENS Pierre, le 21/01/2018
DAUMAS Jean-Claude, le 15/02/2018
GLEYNAT Lucette, le 11/03/2018
KLEIN Danièle, le 19/03/2018

MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr
lundi : non-stop 8h30 à 15h30
mardi : 13h30 à 17h30
mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(service Urbanisme fermé le mercredi)
jeudi : fermé
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

BRUITS DE VOISINAGE

Horaires à respecter pour tout type de nuisances sonores (y compris les travaux de jardinage ou de bricolage) : **lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
dimanche et jours fériés de 10h à 12h

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture
mardi et jeudi 16h30-19h00
mercredi 16h00-18h00
Pendant les vacances scolaires uniquement le jeudi 16h00-19h00

CANTON LE PONT DE CLAIX

Sandrine MARTIN-GRAND et Pierre GIMEL
Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre. Prenez rendez-vous avec leur collaboratrice au 04 76 00 37 47 ou par mail : nathalie.beranger@isere.fr

EAUX ET VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807
Mail accueil.espace-public@lametro.fr
Eau potable 04 57 04 07 77 pour toute question eau y compris raccordement de chantier
Astreinte (eau potable) 04 76 98 24 27



au cœur de Saint-Paul - n°8 - juin 2018

N° ISSN : 1274-9214 - Tirage à 1 000ex.

Directeur de publication : David RICHARD

Comité de rédaction : David Richard, Cécile Curtet, Flavie Bernard, Thierry Le Forestier, Olivier Coppel, Denis Metzger et Isabelle Lordey.

Photos : Mairie de St-Paul / P. Engelmann / Fotolia (Meeplan) / DR

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Impression : Imprimerie Fagnola
100% papier recyclé (cyclus print)

